

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: ODA/20-2013/MNDN

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux représentants permanents des États membres auprès de l'Organisation et a l'honneur de se référer à la résolution 67/56 intitulée "Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire", adoptée par l'Assemblée générale le 3 décembre 2012.

Selon les paragraphes 1, 2 et 4 du dispositif de la résolution, l'Assemblée générale:

- “1. Décide de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires;*
- 2. Décide également que le groupe de travail se réunira à Genève en 2013 pendant une période maximale de quinze jours ouvrables, selon les créneaux disponibles, avec la participation d'organisations internationales et de la société civile, conformément à la pratique établie, et qu'il tiendra sa session d'organisation le plus tôt possible;*
/.../
- 4. Prie le Secrétaire général d'assurer, dans la limite des ressources disponibles, l'appui requis pour les réunions du groupe de travail /.../”*

Conformément à ces dispositions, le Secrétaire général a l'honneur d'informer que la session d'organisation du groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire se tiendra à Genève (Suisse) le 14 mars 2013 dans salle de conférence XVIII du Palais des Nations, au Bureau des Nations Unies à Genève, et d'inviter les États membres et observateurs des Nations unies à prendre part à la réunion.

La composition des délégations participant au groupe de travail à composition non limitée doit être communiquée par note verbale le plus tôt possible au Secrétariat du groupe à l'adresse suivante:

Secrétariat du groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire
Bureau des affaires de désarmement (Service de Genève)
Palais des Nations, bureau C-113.1
1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: (+ 011-41) 22-917-00-34
Courrier électronique: oewg-ndn@unog.ch
Site Web: <http://www.unog.ch/oewg-ndn>



Les délégués non-basés à Genève, qui ne sont pas accrédités auprès du Bureau des Nations Unies à Genève (ONUG) doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site web du groupe de travail: <http://www.unog.ch/oewg-ndn>. Les formulaires d'inscription doivent être joints à la note verbale précisant la composition des délégations.

Le Secrétaire général tient aussi à rappeler que tous les participants qui ont besoin d'un visa pour entrer dans l'espace Schengen sont invités à demander un visa le plus tôt possible avant la date de leur départ. Informations sur les critères, les exigences et le processus de demande de visa pour la Suisse sont disponible sur: http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/en/home/themen/einreise/merkblatt_einreise.html.

De plus amples renseignements sur l'organisation du groupe seront communiqués en temps utile aux missions permanentes par le secrétariat. Toutes les informations seront disponibles sur le site web du groupe de travail à composition non limitée

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler aux représentants permanents des États Membres auprès de l'Organisation l'assurance de sa très haute considération.

Le 15 février 2013

T. C. H.